

# Vous travaillez dans une pharmacie ou un office de tarification ?

## Votre salaire de septembre va augmenter !

### De combien va augmenter votre salaire ?

Votre salaire de septembre va augmenter de 2% comparé à votre salaire du mois d'août. Vous recevrez cette augmentation à partir de septembre, c'est pourquoi elle doit apparaître sur votre prochaine fiche de salaire.

### Pourquoi recevez vous cette augmentation ?

Le saut d'index n'est plus d'application, voilà pourquoi. Si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à consulter: <http://www.cgslb.be/fr/articles/le-saut-dindex-se-terminera-deja-fin-avril>

### Vous ne recevez pas cette augmentation ? Vous avez d'autres questions ?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre secrétariat CGSLB !

Votre Liberté Votre Voix

